

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Laurent UGHETTO, Président du Conseil Départemental de l'Ardèche et Laurence ALLEFRESDE Conseillère Départementale, communiquent les décisions votées en faveur du canton de VALLON PONT D'ARC lors de la Commission Permanente 2 octobre 2017 :**

**11 081,88 €** en faveur d'un particulier du canton, au titre de l'aide au Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations Agricoles.

Au titre de la politique de l'eau :

**16 532 €** à la commune de Vallon Pont d'Arc pour l'actualisation du schéma général d'assainissement et diagnostic des réseaux.

**2 406 €** à la commune de Montréal pour la mise à jour du schéma général d'assainissement.

**10 000 €** à la Communauté de Communes du Val de Ligne au titre du Programme d'Investissement d'Avenir relatif à l'émergence de politiques jeunes locales.

**360 €** à l'Association Santé Autonomie à Largentière, au titre de la modernisation et de la professionnalisation des services d'aides à domicile dans le département de l'Ardèche.

**24 924 €** répartis au titre du soutien aux structures d'insertion, en faveur des associations Synernat et Envibat à Chassiers.